Avis public

Le Plateau-Mont-Royal
Montréal

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PROJET DE RÉSOLUTION SUR LE PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION RELATIF À L'IMMEUBLE SITUÉ AUX

3895-3901, RUE SAINT-DENIS

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux personnes intéressées :

QUE le conseil d'arrondissement a adopté, aux termes de sa résolution CA17 25 0284 du **4 juillet 2017,** un projet de résolution sur le projet particulier relatif à l'immeuble situé aux **3895-3901, rue Saint-Denis.**

QUE conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (chapitre A-19.1), ce projet de résolution sera soumis à une consultation publique le **mardi 25 juillet 2017, à 18 h,** au 201, avenue Laurier Est, 5e étage;

QUE ce projet de résolution vise à autoriser le remplacement de composantes architecturales sur les façades d'un ensemble de deux bâtiments adjacents situés aux 3895-3901, rue Saint-Denis, et ce, en dérogation à l'article 59 (composantes architecturales d'origine) du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal* (01-277)

QUE Lors de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement, ou tout autre membre du conseil désigné par ce dernier, expliquera ce projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

QUE ce projet de résolution est disponible pour consultation au bureau d'accueil situé au 201, avenue Laurier Est, rez-de-chaussée, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Montréal, le 12 juillet 2017

Le secrétaire d'arrondissement,
Me Claude Groulx